

Les Pyrénées
Parc National

empreintes

N°25 - JUILLET 2009

journal
du Parc
NATIONAL des
Pyrénées



DOSSIER

Le retour de la loutre

- L'aide à la mécanisation dans les Pyrénées-Atlantiques
- Soutien au développement patrimonial
- Le Parc national des Pyrénées sensibilise enfants et enseignants
- Handicap, des reconnaissances au plus haut niveau pour le Parc national des Pyrénées



En 2008, les services du Parc national des Pyrénées ont intégré leurs nouveaux locaux en plein centre ville de Tarbes au sein d'une maison chargée d'histoire et symbolique pour cette ville, la villa Fould.

A la suite de cet évènement important, en ce premier semestre 2009 il convient de mettre en exergue :

- l'arrivée d'un nouveau directeur en novembre 2008, M. Gilles PERRON, venant de Haute Savoie où il était Directeur Départemental de l'Agriculture.
- le décret de transformation du Parc national des Pyrénées, publié au Journal Officiel le 15 avril 2009. Ce décret qui fixe la réglementation du cœur du parc national fait suite à la loi du 14 Avril 2006 qui définit les limites du parc national (inchangées par rapport à 1967), renforce le poids des acteurs locaux au conseil d'administration.
- le renouvellement du Conseil Scientifique du Parc et l'élection de son nouveau Président, M. Jean Paul METAILLIE.
- la constitution du Conseil d'Administration. Il devrait se réunir dès l'automne afin d'élire le nouveau Président du Conseil d'Administration du Parc national des Pyrénées.
- la création d'une nouvelle instance, le Conseil Economique Social et Culturel, structure chargée d'accompagner le Conseil d'Administration et son Président dans l'élaboration de la charte.

En résumé, un nouveau siège, un nouveau directeur, un nouveau conseil scientifique et son Président, prochainement un nouveau Conseil d'Administration et son Président et enfin un nouveau Conseil Economique Social et Culturel et son Président.

Autant d'organes et de personnes qui vont œuvrer ensemble avec les acteurs et usagers du territoire à l'élaboration de la Charte. Cette charte sera un projet de territoire dont le but essentiel est de mettre l'homme au cœur du développement dudit territoire. Elle sera bâtie avec l'ensemble des forces vives de l'aire optimale d'adhésion et sera débattue au sein des conseils municipaux qui seront appelés à se prononcer.

Ce n'est pas parce que le parc national se transforme que les activités s'arrêtent tant d'un point de vue du développement des vallées, de la connaissance naturaliste que du transfert vers tous des informations sur l'environnement pyrénéen :

- le dispositif d'aide à la mécanisation déjà opérationnel dans les Hautes Pyrénées, à la satisfaction des producteurs, va être mis en œuvre dans les Pyrénées Atlantiques.
- dans les vallées dans lesquelles le parc national intervient il existe un patrimoine naturel, culturel, paysager et bâti non négligeable. La protection et la préservation de ce patrimoine sont une des missions du parc national et les actions y afférentes sont nombreuses, protection d'habitat à chauve souris, restauration de patrimoine bâti, aide au maintien des paysages ouverts, gestion durable de la forêt.
- après de longues années d'absence la loutre revient coloniser nos rivières. La surveillance mise en place par les agents du parc national a permis de mettre en évidence ce phénomène.
- les enfants ne sont pas oubliés, le programme d'éducation à l'environnement mené en partenariat avec l'Education nationale mobilise les agents de terrain afin qu'ils transmettent aux générations futures leurs connaissances et leurs savoir faire.
- l'action que mène le Parc national des Pyrénées en faveur de l'accueil de tous les publics, et particulièrement des personnes handicapées, a été récompensée par deux distinctions au niveau national. L'établissement souhaite partager ces trophées avec l'ensemble des associations partenaires.
- enfin comme tous les ans durant l'été dans les vallées pyrénéennes des animations seront proposés pour le plaisir de tous.



empreintes

L'aide à la mécanisation

dans les Pyrénées-Atlantiques

Le dispositif d'aide à la mécanisation agricole du Parc national des Pyrénées est maintenant opérationnel en Pyrénées-Atlantiques. Ce programme permet à un exploitant agricole, dont le siège d'exploitation est situé dans l'aire optimale d'adhésion du parc national, de bénéficier d'une aide pour l'achat de matériel lié à l'exploitation des prairies de fauche : motofaucheuse, tracteur de montagne, broyeur, épandeur, transporteur... Cette aide de 15%, est plafonnée à 7 500 €, et vient en complément des aides du Conseil Régional Aquitaine (20%) et du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques (15%). Elle est liée à la qualité écologique et patrimoniale des prairies de fauche de l'exploitation.

Pour bénéficier de cette aide, un dossier de demande de financement, disponible sur le site Internet du parc national ou à retirer au siège du parc national à Tarbes, doit être monté.

Les dossiers seront examinés lors de la prochaine programmation financière qui se tiendra à l'automne.

Contact

Parc national des Pyrénées

Chargé de mission agriculture et pastoralisme

Jean-Guillaume Thiébault - Tél : 05.62.54.16.52





Le retour de la loutre



D'où vient le nom de la loutre ?

Le mot « loutre » vient du latin lutra, lui-même issu d'un mot grec qui signifie laver ou baigner, avec son extension « qui vit dans l'eau ». D'autres appellations caractéristiques sont rattachées à l'espèce : « catiche » qui vient du vieux français « se catir », c'est à dire se lover, se rouler en boule (ce que la loutre fait quand elle s'endort). Ce terme est utilisé pour désigner la cavité utilisée pour la mise bas des jeunes. Le mot « épreinte », qui signifie excrément vient du vieux français « épreindre » et veut dire déféquer en petites quantités et en plusieurs fois. On désigne par ce terme les petits tas d'excréments que la loutre dépose à divers endroits de son territoire pour le marquer.

UN PEU DE BIOLOGIE

Un mammifère semi-aquatique adapté à son milieu

Le corps de la loutre témoigne de sa parfaite adaptation au milieu aquatique : long et fuselé malgré le poids de l'animal (9 à 12 kg à l'âge adulte), la queue conique et musclée sert de gouvernail tandis que les quatre pattes palmées permettent de nager. Il est impossible de distinguer les sexes à vue, seules les empreintes pouvant parfois le permettre. Le pelage est à dominance marron, certains motifs blancs se dessinant sous la gorge qui, dans certains cas, permettent de reconnaître certains individus. Le pelage est lubrifié et imperméable tandis que la bourre retient les bulles d'air durant la plongée, assurant ainsi une isolation thermique. Comme pour les oiseaux marins, la pollution, en empêchant l'étanchéité du pelage, perturbe fortement l'équilibre thermique de l'animal. Au cours de l'évolution, les yeux, les oreilles et les narines se sont déplacés vers le haut, le crâne s'est aplati permettant

ainsi à la loutre de venir respirer en surface en restant pratiquement immergée. En plongée, oreilles et narines se ferment et l'iris de l'œil se modifie pour permettre une parfaite vision en toutes circonstances.

Mais la loutre se déplace aussi beaucoup à terre, quittant les bords du cours d'eau pour aller explorer une mare ou un étang, voire pour changer de bassin versant ou encore traverser une route quand, le cours d'eau débordant, elle ne peut plus passer sous le pont.

Une espèce territoriale à grand domaine vital

Grande consommatrice (un individu a besoin en moyenne d'un kilo de matière fraîche par jour), la loutre nécessite un grand domaine vital, les domaines des mâles (qui s'étendent parfois sur près de 30 km le long des cours d'eau) recouvrant le territoire de plusieurs femelles. Mâles et femelles, le long des cours d'eau, vont déposer des marques olfactives (une odeur de musc douceâtre et huileuse), accompagnées de



sécrétions vaginales pour les femelles, qui vont renseigner les divers individus des environs sur à la fois leur état social et leur état sexuel. Tout du long de ce linéaire, les individus vont sélectionner des zones où ils pourront se reposer (gros buissons d'épineux, terriers, ...), se reproduire (terriers aménagés, souvent empruntés, cavités entre rochers) ou encore se déplacer en sécurité et enfin trouver à manger. Si les zones de reproduction sont souvent bien identifiées et conservées sur le long terme, chaque individu possède plusieurs zones de repos et confort le long de son domaine vital et retourne souvent à la même saison aux mêmes endroits, là où il sait trouver une ressource trophique abondante (émergence d'amphibiens, nichées, reproduction de poissons).

Un cycle de vie conçu pour le long terme

Parvenue à maturité à l'âge de deux ans, la femelle émet des « glaires » et des urines plus ou moins colorées, indiquant qu'elle est prête à s'accoupler. Ce cycle s'étale de début janvier à fin juillet, attirant ainsi les mâles qui eux peuvent être mâturs dès 18 mois. La copulation a lieu dans l'eau et les jeunes (au nombre de 2-3 en moyenne) naissent le plus souvent en mai, après 60-62 jours de gestation, pesant alors 100 grammes. Sortant à 2 mois du terrier (la catiche), ils seront sevrés vers 3-4 mois, puis indépendants entre 8 et 13 mois, ayant auparavant passé de nombreuses journées à jouer au bord de l'eau en faisant notamment du toboggan sur les berges. Une fois indépendants, la dispersion survient avec souvent de très grands déplacements (jusqu'à 68 km en 2 mois) et aussi une très forte mortalité (sur les 3 jeunes nés, seul 1 au grand maximum parvient à s'installer).

Une fois installé, cet individu vivra le plus souvent 3-4 ans, certains individus atteignant l'âge de 16-17 ans en nature.



Un régime alimentaire à base de poissons ... avec quelques extras

Si la loutre démontre un fort éclectisme dans le choix de ses proies, les poissons restent sa ressource trophique principale. Toutes les espèces de poissons lui font ventre, la loutre ne montre pas de préférences envers telle ou telle espèce mais consomme l'espèce la plus abondante. Cet opportunisme peut la conduire à ne s'alimenter que d'écrevisses, d'amphibiens, voire de petits rongeurs ... ou encore d'oursins et, plus surprenant, d'insectes ! Au Maroc et en Espagne, la consommation de serpents a même été notée. Parmi les mammifères, si la majorité sont des rongeurs, la loutre peut aussi consommer des lapins et lièvres, le desman des Pyrénées figure aussi à son menu en certaines occasions, ainsi que le rat musqué, voire le ragondin. Chez les oiseaux la liste des proies potentielles est longue et va jusqu'à de gros oiseaux tels que héron ou oie cendrée !

Toutefois, dans la majorité des cas, les poissons restent dominants, la loutre concentre son effort sur les classes d'âge les plus abondantes et sur les individus affaiblis ou malades. Une loutre n'est pas un concurrent pour les pêcheurs, mais un auxiliaire veillant à la santé et au bon état de la population piscicole.

LES MALHEURS ET BONHEURS DE LA LOUTRE DANS LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Une espèce présente auparavant dans tout le piémont pyrénéen

Les données historiques montrent que la loutre occupait jusqu'au début des années 1950 tout le piémont pyrénéen, pouvant remonter parfois haut en altitude. Des coupures de journaux des années 50 et 60 relatent ainsi les exploits de piégeurs sur l'Arros, l'Adour, le gave de Pau,

Globalement, à l'échelle départementale, les enquêtes historiques indiquent la présence de l'espèce comme courante ou assez courante sur l'ensemble des deux départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques de 1850 à 1950. A partir de 1950, si l'espèce est toujours considérée comme courante en Pyrénées-Atlantiques, et ce jusqu'en





1970, elle devient par contre rare ou occasionnelle en Hautes-Pyrénées. De 1970 au début des années 1990, l'espèce continue de régresser et devient rare ou occasionnelle sur les deux départements (Rosoux et al., 1995).

Dans le parc national, la même évolution jusqu'en 1990

Dans le parc national des témoignages (observations, carnets de piégeage, articles de journaux, dépouilles naturalisées) retracent sa présence dans la quasi totalité des vallées bigourdanes et béarnaises jusqu'à la fin des années 1960. Par la suite, la raréfaction des témoignages et l'évolution des captures indiquent un net retrait de l'espèce sur toutes les hautes vallées, avec des témoignages partiels de 1970 à 1998. L'enquête S.F.E.P.M. pour «l'Atlas des Mammifères de France» la donne présente sur la période 1971 à 1984 sur toutes les vallées béarnaises et bigourdanes ainsi que sur la

Neste d'Aure (S.F.E.P.M., 1984), des observations ponctuelles ayant eu lieu de 1970 à 1979.

Durant la période de 1989 à 1993, la présence de l'espèce est alors mentionnée de façon sporadique sur les vallées d'Aspe et Ossau, remontant jusqu'au niveau de Gabas dans cette vallée. La carte SFPEM réactualisée mentionne ainsi sa présence en vallée d'Aspe, à la limite du coeur du parc national, ainsi qu'en basse vallée à la limite du piémont en Aspe et Ossau. Elle est absente des vallées d'Azun, Cauterets et Luz et présente de façon sporadique sur le bas de la Neste d'Aure. Sa présence est par contre régulière sur le nord du département des Hautes-Pyrénées (S.F.E.P.M., Groupe Loutre 1993), à la limite du Gers et des Hautes-Pyrénées en 1992-93, sur les cours de l'Adour et de l'Arros, remontant jusqu'en aval de Tarbes (Bertrand, 1990 ; d'Andurain et al., 1995).

Fin des années 1990, début des années 2000 ... le retour de *Lutra lutra*

En Béarn, en 1997, les quelques rares contacts obtenus laissent penser qu'elle existe en faible effectif dans les vallées d'Aspe et Ossau et sur l'Adour en amont d'Oloron Sainte-Marie. En Aspe, entre 1995 et 2000 une loutre d'Europe aurait été vue à Asasp sur le gave d'Aspe (ONCFS SDG 64). Fin 1998, une loutre (un jeune mâle qui était présent depuis 2-3 mois dans une ripisylve sur une gravière près d'Arudy) est trouvée écrasée à l'entrée de la vallée d'Ossau. Puis courant 1999, plusieurs observations étaient faites, toutes dans le même secteur. En 2000, un travail piloté par le Parc national des Pyrénées montre sa présence régulière entre Arudy et Castet (Mercier, 2000). A l'issue des travaux de terrain, la présence de la loutre (1 ou 2 individus) était certifiée sur la basse vallée d'Ossau avec probabilité de présence sur le secteur de Buzy, Asson et Ferrières. Depuis cette date, des observations sporadiques ont été récoltées.

En Bigorre, en 1997, les quelques rares contacts obtenus laissent penser qu'elle existe en faible effectif en haute vallée d'Aure. A cette époque, elle est toujours considérée comme disparue des secteurs de Luz, Cauterets et Azun (Fize, 1997). En 1998-2000, l'espèce est trouvée sur la vallée des gaves entre Lourdes et Pierrefitte-Nestalas. A partir de 2002, les prospections plusieurs fois par an par les agents du parc national prouvent la présence de la loutre d'Europe dans les vallées d'Azun, Cauterets et Luz-Gavarnie. L'espèce est trouvée présente jusqu'au niveau de Gavarnie.

La surveillance mise en place par le Parc national des Pyrénées

Depuis 2003-2004, un travail d'étude sur la répartition régionale de l'espèce est entrepris dans le cadre d'un réseau coordonné par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Midi-Pyrénées. Le Parc national des Pyrénées a poursuivi depuis cette date la surveillance de l'espèce. Un





réseau d'une centaine de placettes d'observation est visité plusieurs fois par an par les agents du parc national. C'est ainsi que la progression de l'espèce a pu être observée : fin 2008, présence et installation durable sur le gave de Pau entre Lourdes et Soulom, avec identification d'au moins deux femelles reproductrices, puis remontée sur les vallées de Cauterets, Azun et Gavarnie fin 2005. Sur la Neste d'Aure, la loutre d'Europe est présente depuis Tramezaïgues en amont jusqu'à Capvern, remontant jusqu'à Couplan et au-dessus. Des indices de présence ont aussi été trouvés sur le gave de Payolle et le réseau de Campan depuis Payolle jusqu'à l'entrée de Bagnères-de-Bigorre. Sur l'Ouzom, l'espèce est aussi présente, remontant jusqu'au Litor. La grosse surprise est venue durant l'hiver 2008-2009 avec l'arrivée de la loutre et son implantation en vallée d'Aspe.

ALORS LOUTRE DISPARUE, REVENUE ET D'OÙ... OU RESTÉE CACHÉE ?

Si les données récoltées conduisent à penser que des individus de loutres ont pu rester cachés entre 1950 et 1990 en divers endroits, la possibilité d'une recolonisation accélérant le processus de reconquête est aussi vraisemblable. Il est probable que dans un premier temps des individus erratiques, en provenance des Landes sont venus essayer de s'implanter, se faisant voir ou laissant quelques traces dans les vallées béarnaises ou dans le val d'Azun. En vallée d'Aure, l'hypothèse d'un retour de la loutre via le franchissement des cols ne peut pas être écartée. Là encore, avec l'appoint des quelques individus relictuels, l'espèce s'est implantée et occupe maintenant tout le réseau jusqu'à Saint-Gaudens. A partir de ces quelques individus, qui se sont croisés avec les individus restés cachés sur place, des noyaux de population se sont implantés, et maintenant l'espèce occupe toute la vallée des Gaves, remontant jusqu'à Gavarnie et au fond du Marcadau. Loutre venant d'Espagne ou de France ? Ce débat qui agite les naturalistes a été récemment réalimenté par l'étude génétique de deux spécimens trouvés morts dans le parc national qui indiquait une origine espagnole pour l'un et de l'Aquitaine pour l'autre ! En fait les deux hypothèses se complètent, des individus venant d'Espagne ayant pu passer par les cols et venir s'installer au fond des vallées, tandis que d'autres individus, en provenance d'Aquitaine se sont installés à l'entrée des vallées, les deux origines se mélangeant par la suite.

LES MENACES SUR L'ESPÈCE

La qualité des eaux

La pollution directe ou indirecte (intoxication secondaire par les PCB par consommation du poisson), les variations du niveau de l'eau suite aux barrages et lâchers d'eau, la transformation des berges et la disparition des bras morts ou méandres et de la végétation rivulaire sont les principaux



facteurs de raréfaction de l'espèce encore présente. Dans toute la France, la loutre sert de bio-indicateur pour la qualité des eaux. L'amélioration de la qualité des eaux dans le parc national depuis plusieurs années rend ce facteur moins prépondérant maintenant et l'étude toxicologique sur les trois animaux trouvés morts a d'ailleurs démontré une absence d'intoxication, tant en métaux lourds qu'en produits de traitement divers.

Les collisions routières

Ce facteur de mortalité, le plus important maintenant à l'échelle de la France, a aussi été noté dans le parc national : de 1998 à 2006 trois loutres (2 mâles et 1 femelle) ont été écrasées, la femelle étant de plus allaitante et sa portée étant du même coup condamnée.

Dans le futur, compte tenu du développement prévisible de l'espèce et de l'étranglement du passage routier dans les vallées, cette menace risque d'être plus importante. Un inventaire des zones potentiellement dangereuses et leur traitement pourraient réduire ces risques et permettre une meilleure cohabitation.

Et les pêcheurs ?

Les quelques pisciculteurs présents dans le parc national n'ont pour le moment pas relevé d'impact lié à la loutre (ils ont par contre des ennuis avec les visons d'Amérique). Les pêcheurs locaux lui ont réservé un bon accueil voyant dans sa présence un signe de la bonne qualité hydrologique et piscicole des cours d'eau.

Quels problèmes alors ?

Les travaux menés par le Parc national des Pyrénées sur la principale zone de présence de l'espèce entre Lourdes et Soulom montrent l'impact du traitement des berges et du nettoyage des cours d'eau. La coupe de la végétation, le dégagement des embâcles, la fréquentation par les promeneurs, et notamment la libre circulation des chiens, sont, avec les collisions routières, le principal obstacle à l'implantation de la loutre. Un terrier a ainsi été retrouvé éventré par des chiens.



Soutien au développement patrimonial



Les vallées de l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées doivent rester des espaces de vie, où tradition et modernité se côtoient, où les services aux populations sont globalement maintenus et où la production de richesses doit pouvoir s'appuyer sur la mise en valeur d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnellement préservé.

Pour cela, dans l'aire d'adhésion, le Parc national des Pyrénées met en œuvre une politique de développement patrimonial pour préserver le milieu environnant, valoriser l'espace de vie et promouvoir la culture à destination des communes et de leurs regroupements, des socio-professionnels, des associations...

L'Etat, les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées et le Parc national des Pyrénées se sont engagés, à travers la Convention Interrégionale de Massif Pyrénées 2007-2013, mesure 2.2, à initier cette politique sur l'aire d'adhésion et le cœur du Parc national des Pyrénées.

De 2007 à 2013, l'Etat intervient à hauteur de 3,5 millions d'euros, le Conseil Régional Aquitaine pour 0,7 million d'euros et le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour 1,2 million d'euros.

Les Conseils Généraux des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées interviennent en fonction des projets.

Nous souhaitons présenter quelques projets qui ont pu se concrétiser grâce à ces aides.

Dans le cadre des aides au titre de « La connaissance et la valorisation des patrimoines », le Parc national des Pyrénées a notamment financé deux projets de préservation de colonies de chauve-souris et de valorisation patrimoniale.

PRÉSERVATION D'UNE COLONIE DE CHAUVESOURIS ET VALORISATION PATRIMONIALE

Ce projet a été présenté par la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Savin. Il a pour objectif de protéger une colonie de chauves-souris d'importance européenne par la mise en protection du site pour préserver la tranquillité des espèces de chiroptères autour des thermes de Pauze à Cauterets.

Tout a commencé au cours d'une campagne de prospection de chiroptères menée par le Parc national des Pyrénées en collaboration avec des spécialistes sur l'ensemble du parc national (zone cœur et aire d'adhésion). Une colonie très importante de Petits Rhinolophes a été découverte dans une galerie de captage des thermes de Pauze à Cauterets. Il s'agit d'une espèce protégée en France depuis 1981 qui figure





également au sein de la Directive Habitat. Cette colonie est l'une des plus belles de France, tant par le nombre d'individus que par la diversité des espèces de chiroptères rencontrées.

La communauté de communes de la vallée de Saint-Savin possédait sur son territoire une véritable richesse faunistique qui méritait à la fois des investigations supplémentaires mais aussi des mesures de protection. Plusieurs éléments de bâti seront donc réhabilités pour atteindre l'objectif de protection.

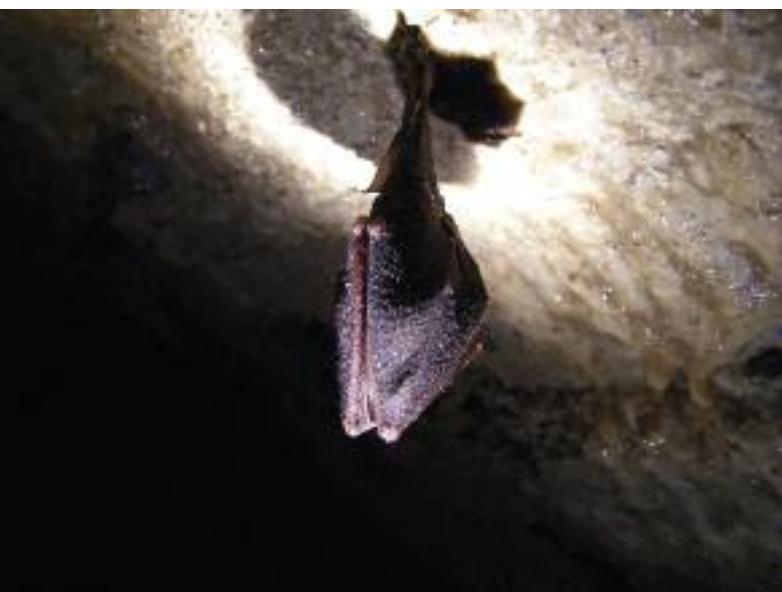
La Communauté de Communes de la vallée de Saint-Savin et le Parc national des Pyrénées ont sollicité l'assistance technique du Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (C.A.U.E.) des Hautes-Pyrénées. Il a alors été décidé de fermer l'accès du bâtiment pour protéger la colonie de chiroptères et de rendre accessibles au grand public les installations thermales extérieures, chemins, promenades et terrasses, vues, murs et murets, bâtiments, baignoires...

PRÉSERVATION D'UNE COLONIE DE CHAUVES-SOURIS ET ARCHÉOLOGIE

Dans les années passées et malgré une clôture, une grotte archéologique de la commune d'Arudy, qui fait référence pour le Magdalénien pyrénéen depuis le 19^{ème} siècle, a subi des déprédations graves et répétées.

Cette grotte abrite aussi la colonie de chauves-souris, la plus importante d'Aquitaine. Son suivi est assuré par les agents du Parc national des Pyrénées en collaboration avec la commune et le Musée d'Arudy.

Pour protéger tout à la fois le gisement archéologique et la colonie de chauve-souris, une grille va être mise en place.



Le parc national a aussi participé au financement de la réhabilitation d'un élément majeur du patrimoine pyrénéen dans le cadre des aides au titre de « La réhabilitation et de la valorisation du patrimoine bâti ».

RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI

La Communauté de Communes de la vallée d'Aspe a présenté une demande de financement pour la sauvegarde et la mise en valeur du Fort du Portalet.

La mise en valeur du Fort imposait au préalable de dévégétaliser les secteurs exposés et dangereux pour rendre au monument toute sa lisibilité et le sauver des dégradations causées par les racines et végétaux, notamment sur les ouvrages en maçonnerie de pierre. Ces travaux nécessitaient l'intervention d'une entreprise spécialisée, travaillant sur corde.

Sa mise en valeur par la lumière imposait au préalable une étude pour déterminer la faisabilité technique de l'électrification du site ainsi que les possibilités de sa valorisation par la lumière.

L'image que donne le Fort, en particulier pour les usagers qui traversent cette portion de la RN 134 doit être valorisée. A terme, l'objectif visé est d'éclairer les secteurs du Fort visibles depuis la route pour valoriser ce site remarquable et emblématique.



Dans le cadre des aides au titre de « La gestion durable du territoire par le soutien aux activités traditionnelles », le Parc national des Pyrénées a financé dans les Hautes-Pyrénées, l'acquisition de petits matériels aux agriculteurs pour l'entretien des territoires en zone intermédiaire.

ACQUISITION DE PETITS MATÉRIELS PAR LES AGRICULTEURS POUR L'ENTRETIEN DES TERRITOIRES EN ZONE INTERMÉDIAIRE

Les prairies de fauche concentrent un grand nombre d'enjeux forts pour la montagne : un patrimoine biologique majeur (biodiversité floristique et faunistique), un rôle paysager important, un patrimoine humain diversifié (bâties, pratiques...).

L'arrêt de l'exploitation agricole conduit à une disparition rapide des prairies et de ces intérêts.

Les financements accordés par le Parc national des Pyrénées ont pour objet d'aider les exploitations agricoles à maintenir leurs outils de travail et de production.

Les aides doivent permettre d'acquérir des machines spécifiques à la fauche et à l'entretien des prairies de montagne et également de rénover des bâtiments agricoles traditionnels.

De 2006 à 2008, 45 matériels ont été financés, en majorité des tracteurs de montagne et des motofaucheuses.



GESTION DURABLE DES FORÊTS

Dans le cadre de « la gestion durable des forêts » plusieurs projets d'exploitation de bois d'affouage ont été réalisés en vallée d'Aspe par les Communes de Cette-Eygun, Accous et Borce avec le double intérêt de faire réaliser un travail par des professionnels tout en protégeant le grand tétras.

Les points positifs de l'intervention sont la réduction conséquente de la durée d'exploitation, celui du choix de la période la moins gênante qui permette de limiter les dégâts de traînage de bois sur les pistes de ski, tout en évitant la forte fréquentation touristique de l'été. Le professionnalisme des bûcherons permet de limiter considérablement les dégâts causés aux semis et jeunes arbres, de finement démonter les rémanents et d'opérer les corrections d'enlèvement d'arbres, et enfin, celui de la maîtrise du stockage des bois.

Il a été décidé avec le parc national d'accentuer les micro trouées qui ont été martelées, notamment sur les buttes, pour



favoriser le sapin, le sorbier et la myrtille et attirer le grand tétras tout en offrant à cet oiseau des possibilités d'envol ou de refuge dans les semis pour faire face aux prédateurs (aigle royal, renard ou martre). Autour d'une place de chant et à une distance fixée par le parc national, on favorisera le dégagement des résineux envahis par la hêtraie.

Sur un plan paysager et donc touristique on vise une composition forestière plus résineuse, plus conforme à l'image grand public d'une forêt de montagne.

Dans le cadre des aides au titre du « Développement durable et patrimonial des communes », le parc national a financé de nombreuses réhabilitations patrimoniales de villages. Nous vous en présentons quelques exemples.

RÉHABILITATION PATRIMONIALE DES VILLAGES

Sarrance

En vallée d'Aspe, la commune de Sarrance a souhaité réaliser des aménagements dans le cadre d'une politique de mise en valeur et de développement raisonné du village, avec en perspective, l'embellissement des espaces publics, la mise en valeur des abords de l'église et de son cloître ainsi que la préservation du petit patrimoine (fontaine, lavoir, croix). La requalification des rues et places sera faite dans le respect de leur identité particulière et dans le souci d'un meilleur confort de l'utilisateur. Le principe des aménagements est d'intervenir en facilitant l'entretien de façon à assurer une bonne pérennité. Des éléments nouveaux tels que des espaces d'accueil pour les visiteurs ou la requalification d'espaces existants autour du sanctuaire participeront au développement touristique du village. Cette réflexion aboutira à la réorganisation de la circulation dans le village afin de faciliter la vie des riverains en période de forte fréquentation touristique.

Bescat

En vallée d'Ossau, la commune de Bescat a souhaité réhabiliter la place de la mairie permettant ainsi un meilleur accès à la mairie et au foyer rural, avec un aménagement paysager, une aire de repos pour les promeneurs. L'ensemble sera réalisé en pierre d'Arudy avec un souci d'intégration environnemental.

Buzy

Notons également en vallée d'Ossau, la réhabilitation de l'église de Buzy, avec notamment la rénovation de la charpente en bois et la réalisation de vitraux.

Vielle-Aure

La réhabilitation patrimoniale du cœur du village de Vielle-Aure va permettre d'en révéler le caractère patrimonial et architectural. Les voiries seront rythmées par un caniveau central et par des bandes structurantes de galets. Les pieds des façades seront soulignés par des bandes latérales également en galets. Les bâtiments ou éléments remarquables seront mis en valeur par des calades décoratives.

Les Conseils à l'Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées (C.A.U.E. 64 et 65) apportent auprès de ces communes un conseil d'assistance technique et participent ainsi fortement à la cohérence et à la qualité des travaux.

Aulon

La commune d'Aulon va réaliser une Maison de la Nature et de l'Environnement, lieu d'accueil pour les visiteurs de la Réserve naturelle d'Aulon. Ce lieu est conçu pour l'accueil de tous les publics (handicapés, groupes d'enfants, étudiants...) et comprendra un espace d'accueil, un lieu de ressources documentaires sur la faune, la flore, le patrimoine culturel et l'environnement..., un lieu d'exposition et de projection qui sera évolutif, vivant en fonction des personnes et structures qui le feront vivre.

De plus, cette Maison permettra d'accueillir l'ensemble des partenaires de la commune : Association Régionale pour l'Environnement, le Parc national des Pyrénées, le Pays, les Associations...

L'ARPE Midi-Pyrénées est intervenue en complément des dispositions prises par l'architecte afin que cette Maison soit restaurée avec une approche environnementale, notamment sur la performance énergétique globale du bâtiment, sur le choix des énergies et sur l'utilisation d'éco-matériaux.

Ces quelques exemples montrent la diversité et la richesse des projets mis en œuvre sur l'aire d'adhésion du parc national et soulignent le soutien apporté par le parc national dans le développement patrimonial de ce territoire.



empreintes

Le Parc national des Pyrénées

sensibilise enfants et enseignants

Depuis sa création en 1967, le Parc national des Pyrénées s'est fortement investi dans l'éducation à l'environnement. En collaboration avec les écoles des vallées ou auprès des centres de vacances, les gardes-moniteurs interviennent pour expliquer la nature et apprendre à l'observer.

La sensibilisation du public à l'environnement et à la préservation des milieux doit se faire dès le plus jeune âge. Les générations de demain ne peuvent et ne doivent pas être mises à l'écart de tels enjeux.

Pour cela, en début de chaque année scolaire, les gardes-moniteurs rencontrent les enseignants de l'aire d'adhésion. Ils proposent alors d'élaborer ensemble un projet pédagogique sur des thèmes très divers (paysages, faune, flore, géologie, milieux aquatiques ou forestiers, etc.). Puis, au cours de l'année, les gardes-moniteurs interviennent auprès des élèves tout d'abord en classe (une à trois fois) puis sur le terrain. Les sorties peuvent être organisées à proximité immédiate de l'école en fonction du niveau de la classe, de la thématique traitée ou par choix. En effet, il est également pertinent de montrer la richesse des milieux présents à côté

de l'école, de la maison, au cœur du village, etc. et l'importance de les préserver. Les sorties peuvent aussi être organisées dans le cœur du parc national ou dans les réserves naturelles situées dans les vallées.

La diversification permet de mieux échanger sur les enjeux environnementaux. Ainsi, le parc national s'associe aux partenaires locaux pour oeuvrer à la sensibilisation des enfants à l'économie montagnarde (agriculture de montagne et pastoralisme), garante de la préservation des milieux ou encore pour participer au rapprochement inter génération autour de la culture pyrénéenne. Le parc national s'implique aussi dans des projets de découverte d'autres cultures, d'autres civilisations où les enjeux environnementaux deviennent la responsabilité de l'humanité toute entière.

En tant que partenaire et interlocuteur privilégié, l'Education Nationale s'associe au parc national dans cette démarche d'éducation à l'environnement.

Afin que les enfants soient sensibilisés au sein de l'école aux enjeux environnementaux, à leur cadre de vie, aux



comportements écoresponsables que nous devons tous adopter, l'information et les échanges avec les enseignants sont également une priorité du parc national et de l'Education Nationale. Ainsi, le parc national organise des formations pour les enseignants en poste et participe aux formations initiales des enseignants à l'IUFM (Institut de Formation des Maîtres).

Pour exemple, en 2007/2008, 19 communes de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'interventions de gardes-moniteurs dans 31 établissements scolaires. Ainsi, au total, 1 584 élèves issus de 44 établissements scolaires ont échangé avec un garde-moniteur. 881 d'entre eux sont scolarisés dans l'aire d'adhésion. 22 des 50 gardes-moniteurs du parc national sont intervenus auprès des scolaires et 86 interventions ont été réalisées sur le terrain.

Le parc national intervient dans toutes les vallées et communes de l'aire d'adhésion. Nous avons souhaité présenter ici quelques-uns des projets pédagogiques menés au cours de cette année scolaire et quelques-unes des interventions qui les ont caractérisés.

UNE NOUVELLE MAISON DU PARC NATIONAL À TARBES

Les Maisons du Parc national des Pyrénées constituent des lieux d'accueil, d'échanges et des supports importants pour la transmission des connaissances. Dotées d'un espace muséographique thématique libre d'accès et d'un auditorium, elles sont utilisées par les gardes-moniteurs et les enseignants pour faciliter la découverte des milieux.

7 Maisons du parc national dans les vallées accueillent déjà les scolaires. Une nouvelle Maison a ouvert ses portes en mars 2009 à Tarbes. Conçue pour présenter de façon ludique et accessible ce qu'est un Parc national, quelles sont ses missions et de quels moyens il dispose, la Maison a déjà reçu la visite d'enseignants en formation et surtout près de 500 élèves de tous niveaux. Les élèves sont invités à effectuer la visite de l'espace muséographique seuls ou accompagnés par l'hôtesse de la Maison du parc national puis à regarder un film du Parc national des Pyrénées.

UNE FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS À CAUTERETS

Depuis 2 ans le Parc national des Pyrénées organise avec l'Inspection Académique des Hautes-Pyrénées des journées



de formation destinées aux enseignants en poste dans le département. Ces formations se déroulent en salle ou sur le terrain. En 2008-2009, les thématiques de l'ours, du pastoralisme et des rapaces ont été abordées avec les enseignants. Une journée a également été dédiée à l'approche du travail du Parc national des Pyrénées en matière d'éducation à l'environnement. Elle a permis aux enseignants de se mettre « dans la peau des élèves » lors d'activités. Cette année, l'Inspection Académique a reçu 150 demandes d'inscription. Afin de pérenniser ce partenariat, une convention sera signée très prochainement entre le Parc national des Pyrénées et l'Inspection d'Académie.

UN TRAVAIL INTER GÉNÉRATIONS À LUZ SAINT-SAUVEUR

Autour du thème de l'ours et de l'identité valléenne, le Parc national des Pyrénées a travaillé avec l'école maternelle de Luz Saint-Sauveur et la Maison de retraite Les Ramondias. Les plus jeunes et les plus anciens ont ainsi pu se retrouver pour échanger et en apprendre un peu plus sur cet animal emblématique de la vallée comme sur la culture locale. Après qu'un garde-moniteur du parc national ait présenté l'ours brun (morphologie, mode de vie, etc.), les anciens ont raconté aux plus jeunes leurs souvenirs « du temps où » les montreurs d'ours venaient encore au village exhiber l'animal dressé par l'homme. Ensuite, par deux, enfants et résidents ont dessiné leur vision de l'ours avant de présenter et commenter leurs chefs d'œuvres à l'assemblée. Une autre fois, à l'occasion du carnaval, les résidents comme les enfants se sont déguisés et ont mimé la traditionnelle chasse à l'ours. Les enfants ont surpris les plus âgés en intégrant au scénario quelques histoires racontées par ceux-ci telle que celle de l'ours, qui dressé par l'homme, savait faire du vélo...



RENCONTRE AVEC DES BERGERS EN VALLÉE D'AURE

Le parc national a mené en partenariat avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Guchen-Ancizan et la Communauté de Communes des Véziaux d'Aure un projet pédagogique destiné aux scolaires sur le thème de l'agriculture de montagne. Les élèves de CP-CE1 ont rendu visite à M. Ribatet, éleveur d'Ancizan, pour découvrir son exploitation agricole. Ils ont ensuite étudié les interactions existant entre la faune sauvage et la faune domestique dans la montagne. Enfin, ils ont pu revêtir costumes et déguisements pour se transformer en véritables acteurs de théâtre au travers de 3 saynètes leur permettant de retranscrire ludiquement les connaissances acquises.

Les CE1-CE2 ont également bénéficié d'une séance sur les évolutions du paysage en lien étroit avec les activités pastorales.



TRAVAIL SUR LES MILIEUX AQUATIQUES A ARRAS EN LAVEDAN

L'école d'Arras-en-Lavedan souhaitait travailler sur les milieux aquatiques. Les élèves de CP et CE1 ont approfondi leurs connaissances en parcourant les berges d'un cours d'eau puis en longeant le lac d'Estaing. En petits groupes, ils ont participé à 4 ateliers afin de mener des expériences. L'un des objectifs était de voir quel rôle joue l'homme dans la modification du milieu. Les enfants ont aussi recherché les petites bêtes de l'eau, les ont quantifiés et identifiés grâce à une clef de détermination simplifiée et ont ainsi pu déduire, aidés par ces bio indicateurs, la qualité de l'eau.



LA VIE DE L'ARBRE À ETSAUT

En vallée d'Aspe, les maternelles d'Etsaut ont travaillé sur le thème de l'arbre. Il s'agissait d'allier imaginaire, sciences, arts visuels et éducation à l'environnement par des sorties de découverte dans les bois aux alentours de l'école, par des rencontres de divers acteurs travaillant le bois et par des ateliers de création artistique. Les enfants ont tout d'abord découvert le milieu forestier et le cycle de vie de l'arbre.

En suivant dans les bois un fil d'Ariane, les enfants ont appris à sentir, toucher, voir la forêt, à l'interpréter puis à comprendre ce qui les entourait. Avec tous leur sens en éveil, ils ont ainsi pu découvrir les petites bêtes de la forêt, sentir les feuilles, écouter les chants des oiseaux...

ECHANGES AVEC DES ÉCOLES LAPONNES

A l'occasion de l'« Année polaire internationale », Philippe Llanes, garde-moniteur à Cauterets, et deux de ses amis ont décidé d'effectuer 850 kilomètres dans le grand nord en ski de randonnée. Ils ont souhaité associer à cette expédition les écoles françaises pour échanger sur l'évolution du climat et la préservation de la biodiversité.

Le Parc national des Pyrénées, associé à cette expédition, a organisé les échanges entre les écoles et a assisté l'Inspection d'Académie dans la mise en place du site internet. Ainsi, grâce à la magie des téléphones satellites, paraissaient sur le site quasiment chaque soir, les récits des expéditeurs : aventures du jour, émerveillements, difficultés et bonheurs. De leur côté, les élèves leur envoyaient questions et encouragements. Ce même support a permis aux élèves français et laponnes de se raconter leurs mondes respectifs si différents et si semblables.



Le parc national a pris en charge une partie du matériel technique de communication en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

Bien que sollicitées tardivement, 9 écoles françaises de la vallée des Gaves (Pierrefitte, Saint-Savin, Ayros-Arbouix, Arrens-Marsous, Cauterets, Arras en Lavedan, Aucun, Esterre et Villelongue), soit 300 élèves français et 3 écoles laponnes ont répondu présentes.

P. Llanes a rencontré les enfants des écoles françaises avant de partir pour leur présenter son expédition, son matériel. Il leur a alors confié une carte pour qu'ils puissent suivre son avancée.

Mais, la neige, aussi abondante cette année en Laponie que dans le Pyrénées, a rendu la traversée bien difficile. Philippe Llanes est donc revenu de son périple au cercle polaire prématurément...

En juin, le temps de 5 rencontres organisées dans les Maisons du parc national, il a expliqué aux enfants la vie laponne, ses





rencontres avec les écoliers lapons, les cours de récréation, le transport scolaire, les étendues de neige jusqu'à l'infini, les lacs qui craquent, les gloutons, les lagopèdes sans oublier les rennes du Père Noël. Il leur a ainsi narré anecdotes, rêves, souvenirs et expériences qu'il a illustré par de multiples photos.

Le parc national a pris en charge le transport et a offert un verre de l'amitié.

Des écoles françaises conservent des liens avec des écoles lapones et les échanges se poursuivent



Extraits de récit de voyage de Philippe Llanes

L'ÂME DE LA NATURE,

C'est la gardienne du refuge de Singi qui m'a vivement conseillé de faire l'ascension du Rusjka, m'affirmant que, depuis sa cime le spectacle est grandiose. Il n'en faut pas plus pour me décider. 14h, le temps presse, j'allège mon sac au maximum ; une gourde de thé bouillant, une barre chocolatée, mon appareil photo et me voilà parti. L'itinéraire est évident : remonter une pente raide versant est à l'ombre en ce début d'après-midi jusqu'à un grand col, puis suivre une longue arrête qui file plein sud jusqu'au sommet.

16h30, me voilà enfin arrivé. La gardienne du refuge de Singi ne m'a pas menti, face à moi, la Laponie à perte de vue, des dizaines de sommets tout en rondeur, d'immenses vallées les contournent nonchalamment, dans le ciel, venus de l'ouest, des nuages géants arrivent au galop, le vent qui soudainement s'est levé fait entendre son chant sur les crêtes, le soleil plonge précipitamment en direction de l'horizon, nous faisant l'offrande de roses, de mauves, les rouges flamboyants sont à venir.

Je crois deviner l'objet de tout ce grand chambardement : tous ces grands officiants accourent des quatre coins de l'horizon pour célébrer le rite quotidien du « Coucher du soleil ». Pour l'heure, les acteurs, musiciens, machinistes, éclairagistes célestes se pressent lentement, tous affairés aux derniers préparatifs. Le spectateur clandestin que je suis se fait tout petit, j'ai froid aux pieds, qu'importe, j'attends l'instant.

Enfin, tout est en équilibre, le soleil, en chef d'orchestre donne le « La », le spectacle peut commencer.

Ce que j'ai vu ce soir-là, je ne vous ferai pas l'injure de vous le raconter avec mes pauvres mots, les poèmes les plus beaux des poètes les plus grands n'y suffiraient pas. Simplement, je peux dire qu'un instant, un instant seulement au sommet du Rusjka par une fenêtre ouverte j'ai cru apercevoir l'Ame de la Nature.



empreintes

HANDICAP, DES RECONNAISSANCES AU PLUS HAUT NIVEAU

pour le Parc national des Pyrénées

Le 11 mai dernier Paris, le Parc national des Pyrénées a reçu la récompense du TROPHEE APAJH 2009 pour son programme global d'accueil de tous les publics, mené depuis plusieurs années.

La Fédération des APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), créée en 1962, accueille ou accompagne 25 000 personnes en situation de handicap dans près de 600 établissements ou services. Elle œuvre pour promouvoir la dignité et la citoyenneté de toute personne en situation de handicap, et assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à la vie professionnelle, à l'école, à la vie sociale et culturelle, aux loisirs...)

Pour sensibiliser l'opinion publique, valoriser et promouvoir les initiatives publiques et privées qui favorisent la participation à la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes en situation de handicap, la Fédération APAJH a créé les TROPHEES, en totale adéquation avec l'engagement et les valeurs qu'elle défend.

Parmi les critères d'appréciation des très nombreux dossiers (plus de 250) présentant les initiatives menées en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap, ont été particulièrement mis en avant l'exemplarité, l'originalité, la reproductibilité, l'impact sur la vie quotidienne ou encore l'importance de l'effort consenti.

La cérémonie de remise des Trophées, organisée cette année en ouverture du Festival international de l'Unesco pour la diversité culturelle, a présenté et récompensé les initiatives nationales exemplaires retenues, à travers cinq trophées : « Droit à la culture », « Insertion professionnelle », « Accessibilité d'une ville », « Grande entreprise citoyenne » et Trophée d'Honneur.

Et c'est dans la catégorie « Trophée Droit à la culture » que le jury des Trophées APAJH 2009, composé de personnalités d'horizons divers et présidé par Monsieur Patrick Gohet, Délégué interministériel aux Personnes Handicapées, a sélectionné à l'unanimité l'action globale du Parc national des Pyrénées !

Ainsi le travail mené depuis plusieurs années par le Parc national des Pyrénées, avec ses partenaires, pour l'accueil de tous les publics (labellisation Tourisme et Handicap des Maisons du parc, réalisation de documents en braille, de sentiers d'interprétation pour tous, sorties sur le terrain, formation des agents...) a été reconnu au plus haut niveau et mis en valeur au cours de la cérémonie.

Cette grande soirée festive, animée par un plateau exceptionnel de personnalités politiques, institutionnelles et artistiques, relayée par de grands médias et partenaires nationaux, a rassemblé près de 4 000 personnes dans le cadre prestigieux de la Maison de l'UNESCO, partenaire de l'APAJH depuis 5 ans.

Un trophée, pièce originale réalisée en édition limitée par la cristallerie Cristal Saint-Louis a été remis au Parc national des Pyrénées.

Le 17 juin 2009 dans les salons de l'hôtel de ville de Paris, en présence de Monsieur Patrick Gohet, Délégué interministériel aux Personnes Handicapées, l'OCIRP, union de prévoyance remettait au parc national le prix « acteur public » pour récompenser l'établissement dans son investissement dans l'accueil des personnes handicapées.

Ces deux prix symbolisent la démarche du parc national et sa contribution à porter un regard nouveau sur le handicap.



Nouveau décret pour le Parc National des Pyrénées...

Le décret du Parc national des pyrénées (15 avril 2009) est paru au journal officiel le 16 avril 2009. Il traite de trois points :

La délimitation du Parc.

La zone centrale devient zone coeur, et la zone périphérique devient aire optimale d'adhésion dans les mêmes superficies que celles du décret de 1967. Il n'y a pas d'extension du Parc.

Les règles de protection dans le coeur du parc.

Le coeur continue à avoir un régime de protection comme celui existant antérieurement. Le décret ne traite que la réglementation dans le coeur, dans l'aire optimale d'adhésion le droit commun continue de s'appliquer comme avant.

Le conseil d'administration.

Le décret fixe la nouvelle composition du conseil d'administration. 52 membres contre 50 dans la précédente composition. Davantage d'élus et de personnes qualifiées locales. Le législateur a voulu que le poids de la représentation locale soit plus importante que précédemment.

... et nouvel arrêté de composition du Conseil d'administration

L'arrêté ministériel qui fixe la composition du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées a été signé le 15 juillet 2009.

Pour plus d'information allez consultez ces deux textes sur le site Internet du Parc national des Pyrénées : pyrenees.parc.national@espaces-naturels.fr





empreintes

Programme des animations 2009

Le Parc national des Pyrénées propose un programme d'animations variées et réparties tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire du parc national : expositions, conférences, fêtes valléennes, animations de terrain...

Ces événements sont gratuits et s'adressent à tous les publics, valléens, grand public, visiteurs, personnes handicapées...

Un programme de sorties de terrain, encadrées par les gardes-moniteurs du parc national, est également proposé en juillet et août.

Et aussi accueil, informations, expositions permanentes, projections... dans les Maisons du parc national tout au long de l'année.

Toutes les informations sont disponibles :

- sur le site internet du Parc national des Pyrénées www.parc-pyrenees.com rubrique « actualités »
- dans les Maisons du parc national de chaque vallée :
 - Maison du parc national à Saint-Lary, vallée d'Aure : 05 62 39 40 91
 - Maison du parc national et de la vallée à Luz, vallée de Luz : 05 62 92 38 38
 - Maison du parc national à Gavarnie, vallée de Luz : 05 62 92 42 48
 - Maison du parc national à Cauterets, vallée de Cauterets : 05 62 92 52 56
 - Maison du parc national et de la vallée à Arrens-Marsous, val d'Azun : 05 62 97 43 13
- au Siège du parc national, service communication : 05 62 54 16 40.

A vos agendas !

VALLEE D'AURE Hautes-Pyrénées

2 août

Fête de la montagne à Payolle, vallée de Campan

6 août

Fête valléenne - Fête des estives à Soulan, vallée d'Aure

7 août

« Montagne et musique » randonnée musicale avec Jean-Marc Vignoli, violoniste improvisateur et un garde-moniteur du parc national - de 9 heures 30 à 16 heures - RV 9 heures 30 Maison du parc national à Saint-Lary - Inscriptions auprès de la Maison du parc national à Saint-Lary

13 août

« Le Parc national des Pyrénées » soirée animée par les gardes-moniteurs du parc national

Centre culturel d'Ancizan 21 heures

18 août

« Le Parc national des Pyrénées » soirée animée par les gardes-moniteurs du parc national

Office de Tourisme de Campan 21 heures

29 août

Fête valléenne - Foire d'Azet, vallée d'Aure

17-18-19 septembre

« Les pyrénéennes de Saint-Gaudens », salon régional de l'environnement

26 septembre

fête valléenne - Foire de la St Michel à Guchan, vallée d'Aure

17 octobre

fête valléenne - Foire de Ste Marie de Campan, vallée de Campan.

VALLEE DE LUZ GAVARNIE Hautes-Pyrénées

4 août

Fête valléenne - Fête du mouton à Luz Saint-Sauveur

31 août au 30 septembre

« La montagne à l'entour », exposition d'Agnès Brives, peintures - Maison du parc national et de la vallée à Luz Saint-Sauveur

3 octobre

« Géologie des Pyrénées, nos connaissances actuelles et nos interrogations », conférence de Joseph Canérot - Maison du parc national et de la vallée à Luz Saint-Sauveur 18 heures

VALLEE DE CAUTERETS Hautes-Pyrénées

3 août au 23 août

« La vallée des gaves » exposition de Jacques Vérité, aquarelles - Maison du parc national à Cauterets

5 août

« La loutre est de retour dans nos vallées pyrénéennes » conférence de Philippe Llanes, garde-moniteur du parc national - Maison du parc national à Cauterets 17 heures

8 août

« Montagne et musique » randonnée musicale avec Jean-Marc Vignoli, violoniste improvisateur et un garde-moniteur du parc national, en vallée de Cauterets avec lecture d'extraits de « Souvenir d'un montagnard » dans le cadre de l'année Russell - de 9 heures 30 à 16 heures - RV

9 heures 30 Maison du parc national à Cauterets - Inscriptions auprès de la Maison du parc national à Cauterets

13 août

« L'épopée Russell » conférence de Jean-Louis Lechêne - Maison du parc national à Cauterets 18 heures

20 août

« A la découverte du desman » - conférence de Stéphane Guichemer, garde-moniteur du parc national - Maison du parc national à Cauterets 17 heures

24 août au 13 septembre

« Ursus arctos » exposition de Rosemarie Camarra, peintures - Maison du parc national à Cauterets

26 août

« Rapaces des Pyrénées » conférence de Xavier Kieser, garde-moniteur du parc national

Maison du parc national à Cauterets 17 heures

30 août

« Les chiroptères, ailes de la nuit » conférence de Marc Empain, garde-moniteur du parc national dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris - Maison du parc national à Cauterets 17 heures

3 septembre

« L'épopée Russell » conférence de Jean-Louis Lechêne - Maison du parc national à Cauterets 21 heures

14 septembre au 4 octobre

« Saisons et lumières, d'Ansabère à Gavarnie » exposition Dominique Rossier, dessins et aquarelles - Maison du parc national à Cauterets

20 septembre

Fête valléenne

Fête des chiens de montagne à Argelès

24 septembre

« *L'épopée Russell* » conférence de Jean-Louis Lechêne - Maison du parc national à Cauterets 18 heures

29 septembre

« *Le Parc national des Pyrénées, ses missions* » présentation par les gardes-moniteurs - Maison du parc national à Cauterets 20 heures 30

15 octobre

« *L'épopée Russell* » conférence de Jean-Louis Lechêne - Maison du parc national à Cauterets 18 heures

22 octobre

« *Le Parc national des Pyrénées, ses missions* » présentation par les gardes-moniteurs - Maison du parc national à Cauterets 20 heures 30

18 décembre au 10 janvier 2010

« *Détails nomades* » exposition de Geneviève Pérès, peintures - Maison du parc national à Cauterets

VAL D'AZUN

Hautes-Pyrénées

1er août

« *Contes et nature* » randonnée familiale avec Jean-Marc Biolley, conteur - de 10 heures à 15 heures - RV 10 heures parking du lac du Tech

Inscriptions auprès de la Maison du parc national et de la vallée à Arrens-Marsous 05 62 97 43 13

1er août

« *Contes de montagne* » soirée avec Jean-Marc Biolley au refuge de Migouélou, en val d'Azun, à 2 278 m d'altitude - Possibilité de repas et de nuitée sur place - Inscriptions obligatoires auprès du refuge de Migouélou 05 62 97 44 92

14 octobre

« *Singulier Gabizos : biodiversité floristique expliquée par le climat et la géologie locale* » conférence de Patrick Viala et Dominique Rossier - Maison du parc national et de la vallée à Arrens-Marsous 18 heures

19 décembre au 9 janvier 2010

« *Les miroirs de Pyrène* » exposition de Yves Bedefort, photographies - Maison du parc national et de la vallée à Arrens-Marsous

**VALLEE D'OSSAU
Pyrénées-Atlantiques**

2 août

Opération « *Montagne Propre* » à Bioux-Artigues en vallée d'Ossau : sensibilisation à la propreté de la montagne, rencontre avec les gardes-moniteurs du parc national..., en partenariat avec l'Association des Amis du parc

3 août au 23 août

« *Ursus arctos* » exposition de Rosemarie Camarra, peintures - Maison du parc national à Laruns

3 août

« *Contes et nature* » randonnée familiale avec Jean-Marc Biolley, conteur - plateau de Bioux Artigues, vallée d'Ossau, de 10 heures à 15 heures - RV 10 heures parking de Bioux-Artigues - Inscriptions auprès de la Maison du parc national à Laruns

3 août

« *Contes de montagne* » soirée avec Jean-Marc Biolley au refuge d'Ayous, en vallée d'Ossau 1 980 m d'altitude - Possibilité de repas et de nuitée sur place - Inscriptions obligatoires auprès du refuge d'Ayous 05 59 05 37 00

24 août au 13 septembre

« *Saisons et lumières, d'Ansabère à Gavarnie* » exposition de Dominique Rossier, dessins et aquarelles - Maison du parc national à Laruns

18 août

« *Le Pic du Midi d'Ossau* » conférence de Dominique Rossier - Maison du parc national à Laruns 20 heures 30

14 septembre au 9 octobre

« *Détails nomades* » exposition de Geneviève Pérès, peintures - Maison du parc national à Laruns

19 décembre au 10 janvier

« *Vautours* » exposition de Jean-Pierre Milhau, photographies - Maison du parc national à Laruns

**VALLEE D'ASPE
Pyrénées-Atlantiques**

3 août au 23 août

« *Le Pic du Midi d'Ossau* » exposition de Vincent Dubourg, photographies - Maison du parc national à Etsaut

5 août

« *Contes et nature* » randonnée familiale avec Jean-Marc Biolley, conteur - Plateau de Lhers, vallée d'Aspe, de 10 heures à 15 heures - RV 9 heures 30 parking d'Aumet - Inscriptions Maison du parc national à Etsaut

5 août

« *Contes de montagne* » soirée avec Jean-Marc Biolley au refuge d'Arlet en vallée d'Aspe à 1 986 d'altitude - Possibilité de repas et de nuitée sur place - Inscriptions obligatoires auprès du refuge d'Arlet 05 59 36 00 99

9 août

« *Montagne et musique* » concert de Jean-Marc Vignoli, violoniste improvisateur - Chapelle Saint-Jacques à Borce 18 heures

10 août

« *Montagne et musique* » randonnée musicale avec Jean-Marc Vignoli, violoniste improvisateur et un garde-moniteur du parc national, en vallée d'Aspe - de 9 heures 30 à 16 heures - RV 9 heures 30 Maison du parc national à Etsaut - Inscriptions auprès de la Maison du parc national à Etsaut

24 août au 13 septembre

« *Les saisons de l'arbre* » exposition d'Agnès Brives, peintures - Maison du parc national à Etsaut

29 août

dans le cadre de la « *Nuit européenne de la chauve-souris* » animations et sortie de terrain encadrées par les gardes-moniteurs du parc national - RV 17 heures Maison du parc national à Etsaut

Parc national des Pyrénées

Villa Fould

2 rue du IV septembre - BP 736

65007 Tarbes cedex

Tél : 05 62 54 16 40 - Fax : 05 62 54 16 41

E-mail : pyrenees.parc.national@espaces-naturels.fr

<http://www.parc-pyrenees.com>

Directeur de la publication Gilles Perron **Rédacteur en chef** Marie Hervieu

Rédaction Christian Philippe Arthur, Christophe Cognet, Philippe Llanes, Delphine Pelletier, Jacqueline Rousseau, Jean-Guillaume Thiébault, Chantal Verdier. **Crédit photos Parc national des Pyrénées** Yannick Bielle, Christophe Cuenin, Marc Empain, Etienne Farand, Pascal Dunoguez, Marie Hervieu, Philippe Llanes, Didier Moreilhon, Delphine Pelletier, Jean-Guillaume Thiébault, Chantal Verdier. **Réalisation et Impression** Imprimerie IMAGES Arts Graphiques.

ISSN 171755X Tirage 35 000 exemplaires.



Avec la participation des
délégations régionales EDF
Aquitaine et Midi-Pyrénées